

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE
LUNDI 15 FÉVRIER 2015, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À
CÔTE SAINT-LUC, À 19 H**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Suppléante Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mike Cohen, B.A
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

Mlle Nadia DiFuria, Directrice générale par intérim
M. Jonathan Shecter, Directeur général associé intérimaire
Directeur des services juridiques et greffier agissant à titre de secrétaire
de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

Comme aucun résidant n'était présent, il n'y a pas eu de questions.

160237

DÉPÔT DE L'AVIS DE VACANCE DU POSTE DE CONSEILLER

Le greffier a déposé à la séance du conseil de ce soir une note intitulée : « Avis de vacance du poste de conseiller district 7 de la Ville de Côte Saint-Luc », daté du 12 février 2016. L'avis susmentionné a été lu à voix haute à chacun des sept (7) conseillers présents à la réunion de ce soir. L'avis susmentionné est également annexé comme Annexe A du procès-verbal, pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

160238

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2458 INTITULÉ : «RÈGLEMENT 2458
DÉCRÉTANT DES RÉPARATIONS ET RÉNOVATIONS AU PASSAGE
INFÉRIEUR WESTMINSTER ET AUX INFRASTRUCTURES CONNEXES, ET
L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 580 000 \$ PROVENANT DES SOLDES
DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT: 2263, 2291, 2293, 2325, 2331,
2341, 2356, 2358, 2363 ET 2364» - ADOPTION**

Il fut :

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE

ET RÉSOLU :

«QUE le règlement intitulé : «Règlement 2458 décrétant des réparations et rénovations au passage inférieur Westminster et aux infrastructures connexes, et l'affectation de la somme de 580 000 \$ provenant des soldes disponibles des règlements d'emprunt: 2263, 2291, 2293, 2325, 2331, 2341, 2356, 2358, 2363 et 2364» soit et est, par les présentes, adopté et numéroté 2458;

QUE ce règlement d'emprunt soit conditionnel à l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE ce règlement soit autorisé de mentionner son objet qu'en termes généraux;

QUE la somme encourue pour toute dépense relative au projet mentionné en titre du règlement sera imputée au règlement d'emprunt 2458.»

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

160239

APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

À 19 H 10, LE MAIRE SUPPLEANTE DIDA BERKU A DÉCLARÉ LA SÉANCE AJOURNÉE.

DIDA BERKU
MAIRE SUPPLEANT

JONATHAN SHECTER
GREFFIER

LISTE DES ANNEXES		
Numéro de résolution	Annexe correspondante	Document
160238	Annexe A	Avis de vacance du poste de conseiller



MEMO

À/ To: Malresse suppléante Dida Berku, Conseiller Mike Cohen, Conseiller Steven Erdelyi, Conseiller Sam Goldbloom, Conseillère Ruth Kovac, Conseiller Allan J. Levine and Conseiller Glenn J. Nashen

c.c.: Nadia Di Furia, Interim City Manager (Directrice générale intérimaire)
Me Jonathan Shecter, Interim Associate City Manager (Directeur general associé)

De/ From: M^e Andrea Charon, B.C.L, LL.B.

Date: February 12, 2016

Objet/ Re: **Avis de vacance du poste de maire de la Ville de Côte Saint-Luc**

Conformément à l'article de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), j'avise par la présente le conseil de la vacance du poste de conseil de district 7 de Côte Saint-Luc.

En effet, le 8 février 2016 nous avons reçu la lettre de démission du Conseiller Mitchell Brownstein qui constate la fin du mandat de Monsieur Brownstein à titre de membre du conseil. Le mandat de Monsieur Brownstein a donc pris fin le 8 février 2016 à 23h 59.

Le poste devra donc être comblé par une élection partielle, et ce, en vertu de l'article 335, al.1 de la LERM.

Bien à vous,



M^e Andrea Charon, LL.L, LL.B.
Conseillère general, Greffière ajointe